



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Val-des-Lacs

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de **Val-des-Lacs** devant être en vigueur durant les exercices financiers **2022-2023-2024**, a été déposé à mon bureau le **21 octobre 2021**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 30 avril 2022
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

***Municipalité de Val-des-Lacs
349 chemin Val-des-Lacs
Val-des-Lacs, QC
J0T 2P0***

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante ;
<https://www.val-des-lacs.ca/fr/services-aux-citoyens/portail-immobilier/>
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 313-2015 de la **MRC des Laurentides** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 21 octobre 2021.

Nathalie Paquet
Directrice générale et secrétaire-trésorière